Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-124-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 124/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA CONVENTION OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE / ACTION CŒUR DE VILLE

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N° 124 / 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA CONVENTION DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE / ACTION CŒUR DE VILLE

Rapporteur : Patrick Pavard

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de l'avenant de projet valant convention d'ORT le 5 décembre 2019 par la ville de Laval, Laval agglomération, l'État, la Banque des Territoires, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de la mise à jour de l'avenant de projet le 17 mai 2021 par la ville de Laval, Laval agglomération, l'État, la Banque des Territoires, l'ANAH, Action Logement,

Vu la délibération du 26 juin 2023 confirmant l'engagement de la ville de Laval dans le programme Action Cœur de Ville 2023-2026, dit Action Cœur de Ville 2,

Vu la signature de l'avenant de projet le 7 mars 2024 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Banque des Territoires, l'ANAH, Action Logement, la Région,

Considérant que les secteurs Bonna Sabla et TDV présentent un fort enjeu urbain de par leur ampleur et leur positionnement,

Qu'il est nécessaire d'intégrer ces fonciers aux programmes ORT et ACV afin d'accompagner la redynamisation de la ville-centre,

Que la modification du périmètre a été présenté aux partenaires le 18 septembre 2026,

Que les partenaires ont validé la proposition de modification du périmètre,

Après avis de la commission aménagement, habitat, mobilités et rénovation urbaine,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le conseil communautaire approuve l'avenant portant modification du périmètre d'intervention de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) valant périmètre du programme Action Cœur de Ville (ACV), conformément au plan joint en annexe.

Article 2
Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé est autorisé à signer l'avenant modifiant le périmètre ORT / ACV.

Article 3
Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à solliciter le concours financier des partenaires financeurs Action Cœur de Ville pour mettre en œuvre le programme d'action figurant dans l'avenant de projet.

Article 4
Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires s’étant abstenus (Olivier Richefou et Thomas Brisseau).

Le Président,

Florian Bercault